Envoyé en préfecture le 18/03/2026
Reçu en préfecture le 18/03/2026
Publié le
ID : 022-212202543-20260310-DELIB202603021-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE PRAT DU MARDI 10 MARS 2026 à 18H00.

Le mardi 10 mars deux mille vingt-six à 18h00, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie de PRAT sous la Présidence de Monsieur Michel EVEN, Maire de PRAT.
Membres en exercice : 15 *Convocation du : 26.02.2026*
Membres présents : 11
Secrétaire de séance : Julie LE BESCONT.

Etaient présents : Michel EVEN - Yves LE BIHAN - Julie LE BESCONT - Jean-Yves CAVAN - Véronique SOYER - Brendan CORRE - Bernard PERROT - Marie-France PRIGENT - Didier PLUNET - Joël AMIGON - Yvon ROUZAUT formant la majorité des membres en exercice.

Absente excusée : Pascale LE MORVAN.

Absents : Lucienne GAUTIER - Nathalie REMOND LE BOUBENNEC - Anthony LE HOUEROU.

DELIBERATION n° 2026.10.03-02

Après rectification d'une erreur matérielle dans la délibération initiale

Objet : Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025 du budget communal.

Le Conseil Municipal réuni sous la Présidence de Monsieur Michel EVEN, Maire,

- Après avoir entendu et approuvé le Compte Financier Unique f de l'exercice 2025, ce jour
- Statuant sur l'affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2025.
- Constatant que le Compte Administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de 118 280.27 €.

DECIDE à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025 du Budget Communal

Résultat de l'exercice :	Excédent :	118 280.27 €
	~~Déficit~~ :	0,00 €
A) EXCEDENT AU 31/12/2025.		
- du virement de la section d'Investissement :		118 280.27 €
- Affectations complémentaires en réserve :		118 280.27 €
- Affectation à l'exercice reporté :		0,00 €
Solde d'exécution de la section d'investissement :		+ 873 720.45 €
Restes à réaliser d'investissement :		- 577 577.85 €
B) DEFICIT AU 31/12/2025		
- Déficit à reporter :		0,00 €

FAIT ET DELIBERE A LA DATE CI-DESSUS.

La Secrétaire de séance
Julie LE BESCONT

Le Maire,
Michel EVEN

MAIRIE DE PRAT (Côtes d'Armor)